



de ces deux derniers sujets.

«fondamentalement, le rôle du CRDI ne changera pas beaucoup : soutien accru à la recherche en vue de satisfaire les besoins des pays du Tiers-Monde, accroissement des ressources des sciences et techniques mises au service du développement. Mais il y aura une nouvelle dimension, le CRDI ayant été chargé de «focaliser» les efforts déployés par les institutions canadiennes au profit du développement international.

«Et surtout, peut-être, le sentiment de l'urgence se fera plus lancinant. Tandis que le rapport Pearson* (*Partenaires dans le développement*) clôturait avec optimisme les années 60, le rapport de la commission Brandt* (*Un programme de survie*) clôt les terribles années 70 sur une note pessimiste. Les membres de la Commission nous avertissent des «immenses dangers qui menacent l'humanité» non seulement à cause de la folie collective de la course aux armements, mais également en raison des inégalités fondamentales qui continuent de diviser notre monde en riches - le Nord - et pauvres - le Sud -, même après deux «décennies de développement».

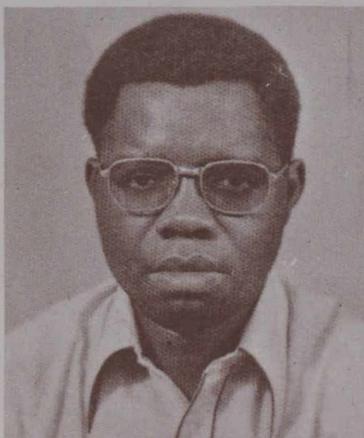
«Le rapport Brandt établit une liste de priorités pour les deux prochaines décennies. En tête viennent les besoins du «quart-monde», surtout des pays situés dans ce que le rapport appelle «les ceintures de pauvreté» de l'Afrique et de l'Asie. Ces deux régions demeureront prioritaires pour le CRDI.

«Toutefois, l'urbanisation et l'industrialisation croissante des pays en développement vont sans doute imprimer, de plus en plus, leur marque sur les programmes du Centre. Déjà, l'exode rural a occasionné une pénurie de main-d'œuvre agricole dans certaines régions. La mécanisation agricole est une solution à ce problème, mais où trouver l'énergie nécessaire ?

«Les années 80 ont été proclamées par l'ONU la Décennie internationale

La fondation du Centre de recherche pour le développement international (CRDI) remonte à 1970. Créé par une loi du Parlement canadien, le CRDI est dirigé par un Conseil des gouverneurs composé de 11 membres canadiens et de dix étrangers, dont six sont habituellement originaires de pays en voie de développement. Il est financé par le gouvernement canadien.

En dix ans, le CRDI a approuvé plus de 900 projets, dont 350 environ sont à présent réalisés.



● M. Lumpungu Kamanda, directeur régional du CRDI.

pour l'eau et l'action sanitaire, autre domaine de recherche auquel le Centre continue d'accorder la plus haute attention.

«Les choix que devront faire les planificateurs, les technocrates, les hommes politiques et les scientifiques du Tiers-Monde ne seront pas faciles. Le Centre, de son côté, continuera à jouer son rôle de conseiller et de catalyseur dans la difficile quête d'«un ordre social et économique plus humain», pour citer la commission Brandt.

Service des programmes coopératifs

«En 1980, le CRDI a mis sur pied un nouveau programme : le service des programmes coopératifs.

«Cette initiative visait en partie à honorer l'engagement pris par la délégation canadienne à la Conférence des Nations-Unies sur la science et la technique au service du développement, tenue à Vienne en 1979, d'affecter des fonds à un programme permettant aux pays en développement de tirer parti des ressources canadiennes en matière de recherche et développement.

«En prévision de cette nouvelle activité, on a établi, en août 1980, un Service des programmes coopératifs au sein du cabinet du Président du CRDI et on a entrepris une série de consultations avec les organismes canadiens qui s'occupent de recherche. De plus, on a averti les institutions intéressées dans les pays en développement de la mise en place de ce nouveau programme.

«La réaction de toutes les parties a été des plus encourageante et favorable. Les chercheurs canadiens ont bien accueilli l'occasion qui leur était donnée de mettre leurs connaissances au service des pays en développement par le biais de recherches entreprises en commun, tandis que les institutions des pays en développement ont vu dans le nouveau programme un moyen de donner aux relations Nord-Sud une nouvelle dimension concrète.

«Une partie des fonds affectés à ce service des programmes coopératifs va à la recherche coopérative dans les quatre secteurs clés du Centre correspondant aux quatre divisions actuelles des programmes; le reliquat servira à financer des programmes de recherche coopérative dans des domaines où les travaux de recherche et de développement au Canada concordent avec les impératifs des pays en développement».

* Rapports de deux commissions de la Banque mondiale.